

## **GROUPE CNEA Evaluation - Réunion du 26 mai 2015**

### **Cadrage général et clés de lecture sur les principes fondamentaux qui sous-tendent l'évaluation**

#### **I) Ouverture par Mme Riou-Canals, Directrice générale et introduction des débats**

La question de l'évaluation est loin d'être étrangère à l'enseignement agricole qui s'en préoccupe et se l'est appropriée depuis longtemps. Elle fait partie de l'identité de l'enseignement agricole et constitue un objet central des grands mouvements de rénovation des diplômes des vingt dernières années, notamment au travers de l'évaluation capacitaire.

Depuis quelques années, un certain nombre de questionnements autour de la thématique de l'évaluation remontent. Ils portent d'une manière indéterminée sur les concepts de base et le sens de l'évaluation, la place du contrôle en cours de formation (CCF) et sa mise en oeuvre, et révèlent aussi de vraies difficultés de la part des équipes, autour de l'exercice de l'activité d'évaluation, qu'elle soit formative ou certificative, autour de l'appropriation de l'approche capacitaire des référentiels récemment mise en oeuvre dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle (RVP), de la part des services examens, autour de la régulation du CCF, de la mobilisation des examinateurs qu'ils soient issus des établissements ou extérieurs (professionnels), de la part des présidents-adjoints de jury, autour de leur rôle et du périmètre de leur action.

L'évaluation est un sujet complexe et sensible : sa mise en oeuvre dans la RVP le montre encore et l'examen des textes relatifs au CAP agricole a été également l'occasion de le constater. Il est apparu nécessaire de prendre un temps de réflexion avec les membres du CNEA sur ce sujet. Si les principales questions clefs dans l'enseignement agricole que sont en particulier le CCF, sa proportion, sa mise en oeuvre concrète seront abordées, il est également essentiel de réinterroger le sens, la place de l'évaluation et son organisation, les pratiques à l'oeuvre sur le terrain.

L'enjeu général est de balayer l'ensemble de la question de l'évaluation dont le point nodal de la part réciproque du CCF et des épreuves terminales, dans une perspective de dresser un diagnostic partagé mais aussi d'envisager des stratégies d'amélioration ou d'évolution sans exclure des solutions faisant appel à de l'expérimentation. La volonté de l'administration est de mener des débats de manière interactive.

Cinq réunions du groupe de travail sont prévues avec les thématiques suivantes :

- Réunion de lancement du 26 mai 2015: cadrage général avec un focus sur 3 sujets (l'évaluation dans l'enseignement agricole, l'évaluation au niveau européen, différentes formes d'évaluation)
- La place de la certification et de l'évaluation dans les référentiels de diplôme du ministère de l'agriculture : l'évaluation capacitaire, les modalités du CCF et des épreuves terminales, intérêts, points forts, points faibles, mise en oeuvre, construction d'une situation d'évaluation, les alternatives (juillet)
- Le suivi et contrôle du CCF : mise en oeuvre, professionnalisation des jurys, harmonisation des pratiques...(septembre)
- La mise en oeuvre des examens : organisation du système, fonctionnement en réseau, Conseil national de l'organisation des examens...(octobre 2015)
- Présentation des conclusions : début 2016

A l'issue de cette présentation le SNETA-FSU exprime sa satisfaction de l'ouverture de ces débats en regrettant qu'ils interviennent tardivement. Le calendrier semble rapide ; il n'y a en effet plus d'urgence alors que c'était le cas avec la rénovation du CAPA . Des sujets manquent : le système des unités capitalisables (UC), les épreuves de rattrapage, la note de vie scolaire, la place des professionnels, l'acquisition progressive des diplômes, les livrets de compétences, l'impact sur les équipes administratives, la validation des acquis de l'expérience (VAE)...Il exprime son souhait de sortir de la simple opposition au CCF. Il indique enfin que le SNETAP fera parvenir une proposition globale.

Le SGEN-CFDT réagit en se félicitant de l'ouverture d'un chantier ambitieux, souhaitant un calendrier serré et un aboutissement rapide. Il affirme la volonté du SGEN-CFDT d'aller vers une ouverture des modalités d'évaluation en insistant sur la prise en compte des personnels enseignants.

#### **II) Intervention de M. Hervé Savy, Doyen de l'Inspection de l'enseignement agricole (voir**

## **power point) : Questions autour de l'évaluation dans l'enseignement agricole**

### **Un rapide historique qui permet de comprendre les évolutions**

1985 : mise en place du BTA modulaire, des BPA et BP par UC

- Introduction des objectifs, compétences, capacités, comportements observables ;
- En connexion avec l'approche globale de l'exploitation ;
- Véritable révolution cybernétique à travers le pilotage d'un diplôme par l'évaluation.

Un diplôme est une construction sociale conçue par un système d'acteurs :

- Reprise du cycle du diplôme : analyse du métier, capacités nécessaires, évaluation des capacités, formation et /ou expériences
- Ce cycle correspond à des documents prescriptifs (référentiels professionnel, de certification et de formation) et d'accompagnement.

Trois remarques :

- Une tendance établie mais un contexte européen, international et français qui évolue : prise en compte des résultats d'apprentissage, de ce que les gens sont capables de faire et moins d'une multitude de connaissances.
- Adaptation diplôme /métier : quelle maille dans le découpage ?
- Le sujet de la capitalisation : compensation ou pas ?

### **Quelques questions :**

- Quel rôle des acteurs ? quelle régulation ? qui fait quoi ?
- Quelle prise en compte des symboles sociaux ? l'épreuve terminale, la notation sont d'abord des symboles sociaux : il faut en tenir compte et ne pas par contre leur faire jouer des rôles qu'ils n'ont pas ; le grand mérite des épreuves terminales est la production d'annales, lesquelles donnent une jauge.
- La question de la note qui devient un acquis auquel on confie le soin d'attester des capacités
- Quelles modalités d'évaluation pertinentes ? Le système d'évaluation idéal serait celui qui met à disposition de celui qui passe l'épreuve la situation qui correspond le mieux à la réalité. Ne rien s'interdire ; pourquoi pas des jurys externes avant la fin du cycle ?
- Quels accompagnements ? A-t-on maintenu l'effort nécessaire de formation des personnels sur le sujet pour qu'ils puissent manipuler les outils ?

### **Quelques références**

- D Galiana, memento de l'évaluation
- Evaluons, Evoluons : H Savy, JF Marcel

## **III) Intervention de Mme Brigitte Bouquet, Rapporteuse générale de la CNCP : la dimension européenne de la certification (voir power-point)**

### **Un contexte des qualifications en forte évolution**

Brigitte Bouquet décrit un contexte en forte évolution en matière d'évaluation marqué par une remise en cause des systèmes nationaux et de la logique d'évaluation publique exclusive. La France est considérée comme un pays ayant un système de qualification mature : une grille en 5 niveaux et une classification en 4 domaines : disciplinaire, technico-professionnel de la production, des services, développement personnel. Dans les débats européens, la France se caractérise par une volonté de conserver cette classification alors même que selon la logique européenne, la politique de certification et de qualification est un des piliers de la mise en place de la politique de formation tout au long de la vie.

**Les grands principes des EQF** (European Qualification framework ou cadre européen des qualifications):

- A noter qu'au niveau européen, on parle de qualification plutôt que certification
- Références communes basées sur des résultats d'apprentissage
- Volonté de fournir des lignes communes mais sur la base du volontariat de la part des Etats membres, avec un engagement des institutions nationales et sectorielles ; c'est l'articulation des processus Bologne et Copenhague
- Principe de subsidiarité (L'Europe ne se substitue pas aux Etats membres dans la mise en

œuvre)

- Cadre de plus en plus investi par les secteurs professionnels.

Trois descripteurs du cadre sont généralement admis : savoirs ou connaissances, savoir-faire (skills), autonomie-responsabilité. La culture française de la certification a une approche plus globale qui associe le savoir à une compétence et se retrouve moins dans une classification éclatée. Il faut noter la coexistence de deux conceptions de la qualification : - conception holistique (France, Bénélux, Allemagne), conception plus parcellaire (UK, Irlande, ex pays de l'Est).

Par ailleurs, il faut être conscient d'une forte pression de la sphère privée pour obtenir des qualifications internationales reconnues (exemple microsoft).

#### **Les évolutions en cours :**

- La construction d'une culture de confiance,
- L'importance accordée à l'assurance qualité, de culture anglo-saxonne,
- Un principe de progressivité et de consensus entre Etats-membres
- Une importance croissante accordée à l'évaluation : elle est considérée comme facteur d'assurance qualité, qui favorise l'approche formation tout au long de la vie et des passerelles entre différents secteurs.
- L'application du processus de Bologne conduit à plus de passerelles et à une harmonisation des qualifications avec une visée d'employabilité et de mobilité. (d'où le fait que la conception parcellaire gagne du terrain)
- Abandon progressif de la notion de programme de formation ; les formateurs ne sont plus des formateurs mais des accompagnateurs d'acquisition de compétences, ce qui induit une évolution profonde du métier (ce ne sont plus des transmetteurs de savoirs).
- C'est la logique efficacité, mobilité, employabilité qui se développe ainsi que l'idée que l'individu doit être porteur de la construction de sa qualification
- Le projet ESCO proposé par la commission européenne est une bonne illustration de tous ces mouvements : projet informatique développant une taxonomie sous forme de base de données articulant l'emploi et la formation ; l'interfaçage prévu avec le code ROME conduit à une logique de standardisation.

#### **IV) Intervention de M. Yvan Abernot, professeur à l'ENFA : évaluation formative et évaluation sommative**

Comparaison entre évaluation formative dont l'objectif est d'aider l'élève à apprendre et évaluation sommative qui constitue une évaluation bilan, qui fait un pari sur ce qu'il va continuer à apprendre.

Les Notions de savoir/savoir-faire / capacités / compétences. Dans le système général, on sait bien évaluer les savoirs, un peu moins les capacités et encore moins les compétences.

L'Education nationale s'est donnée pour objectif d'évaluer des compétences : ce qui n'est pas simple car lié à de l'expérience. Yvan Abernot pense que l'évaluation de compétence est une erreur conceptuelle.

Illustration à partir d'un exemple concret :

*La capacité : c'est d'opérer un malade de l'appendicite ; la compétence ; c'est décider de la nécessité d'opérer ou non ; l'éducation ne peut qu'évaluer des capacités et éventuellement une promesse de devenir compétent avec l'expérience ; la compétence est à relier avec l'expérience.*

La Liaison évaluation / pédagogie

Comment l'évaluation formative peut servir la pédagogie, partir du questionnement des élèves, engagement de ces derniers, importance de donner du sens, apporter des réponses à des questions, changement du statut du savoir.

#### **V) Débat :**

Le SNETAP revient sur le système de certification qui s'accélère au niveau européen. Aujourd'hui on part du principe de la nécessité d'une mobilité européenne, et pour ce faire d'être en mesure de comparer et certifier des compétences. Mais il s'agit là de formation professionnelle continue, de système qui s'adresse à des gens à la recherche d'emploi alors que notre propos s'intéresse à la formation initiale de jeunes qui sortent du collège et que l'on va accompagner dans la préparation d'un diplôme professionnel. Il faut bien distinguer formation continue et formation initiale. Par ailleurs, un point sur les épreuves terminales : elles ne sauraient être réduites au statut de symbole social, elles permettent un regard sur l'ensemble de la formation, un regard pluridisciplinaire.

Le SGEN CFDT intervient en insistant sur la complexité du sujet non réductible à des slogans. Il

faut avoir du recul sur ce qui motive cette réflexion et il est pour cela important d'aborder la question du sens des enseignements, de la formation dans laquelle on invite les jeunes à s'engager. Le SGEN-CFDT souligne l'importance de l'évaluation formatrice ; c'est celle-ci qui donne du sens. Il défend une approche très globale de l'évaluation qui tient compte aussi des rythmes de l'élève, de l'approche du projet, de l'individu dans sa globalité, et une approche constructiviste. Il est favorable à une approche tout au long de la formation qui apporte de la souplesse pour mesurer les acquis progressifs.

La FEP-CFDT pense que le système actuel fonctionne mal ; les enseignants sont de plus en plus en difficulté mais aussi les élèves lorsqu'ils veulent passer au niveau ingénieur (par le BTS).

B.Bouquet réagit en disant qu'il ne faut pas croire que la logique ne concerne que la formation continue. Il faut savoir qu'au niveau européen, beaucoup d'Etats membres appliquent les descripteurs dès les programmes de formation initiale et la notion d'employabilité s'applique très tôt dans le cursus de formation. La France et l'Allemagne sont les deux Etats qui résistent beaucoup.

La FGA-CFDT réfute la remarque selon laquelle le CCF serait un échec. Il a marqué un tournant en faveur d'une autre façon de travailler de la part des enseignants, que la FGA considère comme positive et qui a donné une avance à l'EA en matière de pédagogie. Le système s'est sans doute dilué dans le temps et dans le bac professionnel, en rigidifiant progressivement les processus, allant à contrario des possibilités d'innovation pédagogique. On a introduit de plus en plus de complexité dans les enseignements et cela ré-interroge l'évaluation. Le souci provient plus de cela que des modalités d'évaluation elles-mêmes.

Les classiques du genre ne répondent pas à tous les besoins ; il y a nécessité de diversifier les procédures d'évaluation.

Ne pas dissocier formation initiale et formation continue dans les processus d'évaluation.

La FCPE plaide pour des évaluations formatives et certificatives, qui sont plus constructives et moins sanctionnantes que la seule évaluation terminale.

Le SGEN revient sur la question de la formation initiale des personnels, et l'impérative nécessité de maintenir une culture pédagogique pour avoir toujours une capacité d'avoir une réflexion, une prise de recul sur l'accès au savoir, son évaluation, etc... pour chacun. Il y a une question de techniques, de savoirs à maîtriser, l'évaluation ne peut pas se faire sans une professionnalisation.

Le syndicat FO demande de partir d'un état des lieux et précise que le CCF est plus contesté que le système terminal ; il partage la définition de la compétence en mettant en avant le mythe de l'évaluation de la compétence

L'APCA souligne l'importance de la formation des évaluateurs, notamment des professionnels et demande qu'un travail commun soit mené sur le sujet.

La DGESCO (MENESR) se dit très intéressée par les travaux et annonce la préparation d'un séminaire des cadres. Elle confirme que les pratiques évaluatives ne vont pas sans pratique pédagogique et l'importance de leur prise en compte dans la formation des enseignants. Une réflexion est en cours sur l'évolution des pratiques évaluatives avec une question clef autour de l'évaluation sans note et des enjeux autour de la représentation des parents, du dialogue entre institution / parent / élève et de la prise en compte de l'extra-scolaire. Comment valoriser l'élève ?